

En 2018, un Polynésien sur deux est en emploi

En 2018, en Polynésie française, 95 100 personnes occupent un emploi, soit un taux d'emploi de 51,9 %. Les personnes désireuses d'avoir un emploi sont au nombre de 39 400, dont 16 200 sont au chômage au sens économique (BIT), soit un taux de chômage de 14,5 %. Les personnes peu diplômées et les femmes ont un accès à l'emploi difficile. Dans la population en emploi, un individu sur quatre est non salarié et la précarité est très marquée chez les plus jeunes. Au sein des îles de la Société, la zone urbaine de Tahiti et les îles Sous-le-Vent apparaissent plus dynamiques. Dans les autres archipels, beaucoup d'inactifs souhaiteraient un emploi et le non-salariat y est très élevé, tout comme les emplois plus fragiles.

Un taux d'emploi en retrait comparé à celui de la France

En 2018, le taux d'emploi en Polynésie française (51,9 %) est en retrait comparativement à la France hexagonale (65,9 %) et la Nouvelle-Calédonie (56,9 %). Il demeure cependant plus élevé que dans les départements d'Outre-mer. Ce taux représente la proportion des personnes en emploi parmi toutes celles en âge de travailler et reflète la capacité d'intégration au marché de l'emploi d'une économie.

Le taux de chômage en Polynésie française s'établit à 14,5 %, un chômeur étant une personne sans emploi qui en recherche activement un et disponible immédiatement pour occuper l'emploi qu'elle pourrait trouver. Le taux de chômage est la proportion de ces personnes dans l'ensemble de la main d'œuvre – ou population active – qui regroupe l'ensemble des personnes directement associées au marché du travail, qu'elles occupent un emploi ou soient au chômage. Ce taux traduit la capacité d'une économie à intégrer au marché de l'emploi les personnes qui le souhaitent.

Le taux de chômage de la Polynésie française est de deux points et demi plus élevé qu'en Nouvelle-Calédonie et de cinq points et demi vis-à-vis de la France hexagonale. Dans les départements d'Outre-mer (DOM), les taux de chômage s'échelonnent entre 18 et 35 %. En France hexagonale ou dans les DOM, l'indemnisation correspondant à l'inscription, puis aux démarches de recherche d'emploi effectuées dans les structures de Pôle Emploi, contribue à intégrer des personnes sans emploi à la main d'œuvre en tant que chômeurs au sens du BIT. Ce processus, inexistant en Polynésie française, relève mécaniquement les taux de chômage hexagonaux et domiens par rapport aux comptes polynésiens. Ces taux sont calculés selon les standards économiques du Bureau International du Travail (BIT) qui permettent d'obtenir des statistiques comparables entre territoires et dans le temps.

TABLE 1. Principaux indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, comparatif Polynésie française, France hexagonale, DOMs et Nouvelle-Calédonie

	Polynésie française	France hexagonale	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Nouvelle-Calédonie
Taux d'emploi	51,9 %	65,9 %	47,8 %	54,2 %	44,3 %	45,9 %	32,3 %	56,9 %
Taux d'activité	60,6 %	72,2 %	62,4 %	66,1 %	54,9 %	60,7 %	50,0 %	64,7 %
Taux de chômage	14,5 %	8,7 %	23,4 %	18,0 %	19,3 %	24,5 %	35,4 %	11,9 %

Source : ISPF - INSEE - ISEE - Enquête emploi 2018 - Champ : individus de 15 à 64 ans

L'accès au marché de l'emploi est beaucoup plus difficile pour les femmes

En 2018, l'accès au marché de l'emploi est maximal pour les personnes âgées de 25 à 49 ans. L'entrée sur le marché de l'emploi comme le maintien en emploi après 50 ans sont ardues. La grande faiblesse du taux de chômage pour les personnes de plus de 50 ans illustre dans ce cas le découragement à trouver un nouvel emploi passé cet âge.

L'accès au marché de l'emploi est par ailleurs beaucoup plus difficile pour les femmes que pour les hommes. Les taux d'emploi et de chômage des femmes sont ainsi de 43,9 % et 18,7 % contre respectivement 59,4 % et 11,3 % pour les hommes. Cette différence est marquée tout au long de la vie professionnelle, mais s'accroît particulièrement à l'entrée dans la vie de famille : on observe un différentiel de plus de 20 points entre les taux d'emploi des hommes et des femmes entre 25 et 49 ans. Si la moindre intégration des femmes dans le marché de l'emploi s'observe aussi en France hexagonale, le différentiel y est moins marqué grâce au soutien à l'emploi des femmes illustré, par exemple, par les crèches publiques ou autres dispositifs de garde d'enfants en bas âge.

TABLE 2. Indicateurs de l'emploi par sexe et âge

	Actifs occupés	Chômeurs	Actifs	Inactifs	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Hommes	55 200	7 000	62 200	30 700	59,4%	67,0%	11,3%
15-24 ans	5 300	2 600	7 900	12 600	25,9%	38,5%	32,9%
25-49 ans	37 700	4 100	41 800	8 200	75,4%	83,6%	9,8%
50-64 ans	12 200	300	12 500	9 900	54,5%	55,8%	2,4%
Femmes	39 900	9 200	49 100	41 800	43,9%	54,0%	18,7%
15-24 ans	3 100	3 000	6 100	13 700	15,7%	30,8%	49,2%
25-49 ans	28 300	6 100	34 400	15 600	56,6%	68,8%	17,7%
50-64 ans	8 500	100	8 600	12 500	40,3%	40,8%	1,2%

Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Les plus jeunes sont les plus exposés aux emplois fragiles

En Polynésie française en 2018, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, 95 100 personnes sont en emploi. Parmi elles, 52 600 personnes, soit 55,3 % des personnes en emploi et 75,1 % des personnes en emploi salarié, bénéficient d'un CDI ou sont fonctionnaires. Plus d'un quart occupe un emploi non-salarié, soit une proportion double de celle observée en France hexagonale. Si le salariat est répandu en Polynésie française, il n'est pas hégémonique en raison d'un secteur primaire encore important (16 % des emplois) mais aussi de la flexibilité qu'offre une patente pour de nombreux travailleurs avec une faible qualification. Pour 13 % des personnes non salariées, cette situation n'est pas un choix (non-salariat par défaut d'emploi salarié disponible ou emploi informel).

Déjà confrontées à une entrée laborieuse sur le marché de l'emploi, les personnes les plus jeunes sont également les plus exposées aux emplois « fragiles ». Parmi les 15-24 ans, 40 % occupent ainsi un emploi de ce type : CDD de moins de trois mois, contrats précaires, stages, non-salariat par défaut ou encore emploi informel. Les 25-49 ans ne sont que 15 % à occuper ce type d'emploi, et les plus de 50 ans, 8 %. Les femmes, souvent plus exposées à la précarité de l'emploi, n'occupent pas plus régulièrement que les hommes ce type d'emploi.

TABLE 3. Répartition des personnes en emploi suivant la fragilité de l'emploi

	Total des personnes en emploi	Non salariés	Salariés	Emplois stables	(%)	Emplois fragiles	(%)
15-24 ans	8 600	2 500	6 100	3 800	44,2 %	3 400	39,5 %
25-49 ans	65 900	16 400	49 500	51 800	78,6 %	10 200	15,5 %
50-64 ans	20 600	6 200	14 400	18 800	91,3 %	1 600	7,8 %
Hommes	55 100	14 100	41 000	42 800	77,7 %	8 800	16,0 %
Femmes	40 000	11 000	29 000	31 600	79,0 %	6 400	16,0 %
Total	95 100	25 100	70 000	74 400	78,2 %	15 200	16,0 %

Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Le halo du chômage est deux fois plus élevé en Polynésie française qu'en France métropolitaine

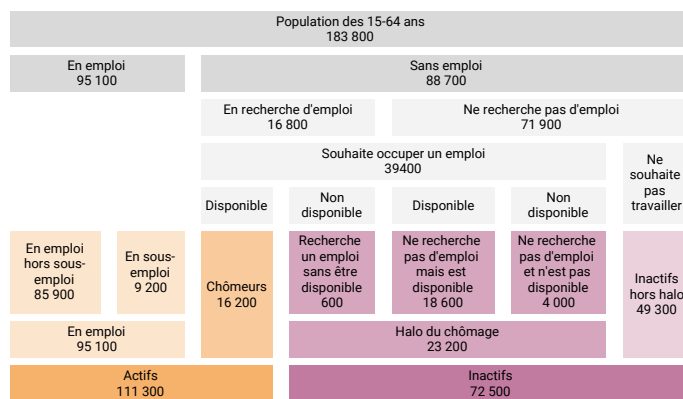
En 2018, selon les critères économiques du BIT, 16 200 personnes sont considérées comme au chômage au sens économique et 23 200 comme inactives tout en souhaitant pourtant oc-

cuper un emploi. Cette dernière catégorie constitue le « halo » du chômage. Dans cette population « inactive », 18 600 personnes seraient disponibles pour travailler mais n'ont pas de démarche active de recherche ; pour la plupart, ces personnes sont découragées de trouver un emploi dans le secteur d'activité de leur choix ou dans leur zone de résidence. En outre, 4 600 personnes, majoritairement des femmes, se déclarent non disponibles pour occuper immédiatement un emploi car elles sont par ailleurs en charge d'enfants ou de personnes dépendantes.

Six personnes sur dix souhaitant travailler ne remplissent pas les critères du BIT pour être économiquement considérées comme au chômage, soit une proportion double de celle de la France hexagonale. Près d'un tiers des personnes inactives au sens du BIT appartiennent au halo du chômage. Cette importance du halo est comparable à celle observée en Guyane française ou à Mayotte, où les activités informelles sont également conséquentes.

Près d'une personne sur dix en emploi est considérée comme en « sous-emploi » selon les critères du BIT. Cette catégorie, à la frontière de l'emploi et du chômage, regroupe les personnes en emploi qui ne peuvent travailler autant qu'elles le souhaitent. La situation la plus courante est celle des travailleurs en temps partiel subi, c'est-à-dire qui souhaitent travailler plus que leur temps partiel, sont disponibles pour le faire, mais à qui cette possibilité n'est pas offerte. Les femmes sont plus nombreuses en sous-emploi que les hommes (12 % contre 8 %). Un quart des moins de 25 ans travaillent en sous-emploi contre seulement 3 % des 50 ans et plus. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont très peu nombreux à être dans cette situation (4 %).

Fig. 1. Schéma simplifié des concepts d'activité au sens du BIT



Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Le diplôme, une protection contre l'emploi fragile

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont un atout indéniable pour l'accès à l'emploi : huit personnes sur dix en possédant un sont en emploi, et leur taux de chômage s'établit à 5,6 %. Les diplômés professionnels du secondaire (CAP-BEP) permettent une insertion équivalente, voire supérieure à celle des diplômés généralistes, même de niveau supérieur : le taux d'emploi des titulaires d'un CAP ou d'un BEP est comparable à celui des titulaires d'un baccalauréat et leur taux de chômage, légèrement inférieur. Les personnes non diplômées ou ne possédant qu'un certificat d'étude ou DNB sont celles qui connaissent le plus de difficultés. Les personnes les moins qualifiées sont les plus susceptibles d'occuper

un emploi fragile : un quart des personnes en emploi et sans aucun diplôme occupe un tel emploi contre 5 % des personnes diplômées de l'enseignement supérieur.

TABLE 4. Indicateurs de l'emploi par diplôme le plus élevé

	Sans diplôme	CEP-DNB	CAP-BEP	Baccalauréat	Enseignement sup.	Polynésie française
Taux d'emploi	43,5%	41,2%	57,1%	57,0%	79,0%	51,7%
Taux d'activité	52,2%	48,9%	66,9%	69,3%	83,6%	60,6%
Taux de chômage	16,7%	15,6%	14,6%	17,8%	5,6%	14,6%
Part de la population en âge de travailler	33,0%	21,4%	16,8%	17,2%	11,6%	100,0%

Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

Une géographie de l'emploi très contrastée en Polynésie française

Les situations d'emploi sont très différenciées selon les archipels de Polynésie française en 2018. La zone qui apparaît la plus en difficulté est la partie rurale de Tahiti et Moorea. Les taux d'emploi et de chômage s'établissent respectivement à 45,3 % et 20,4 %. Par ailleurs, les emplois non salariés et fragiles y sont plus fréquents que sur la zone urbaine de Tahiti (28,7 % et 17,7 % contre 18,2 % et 12,3 %). Au sein des îles de la Société, les îles Sous-le-Vent présentent un profil intermédiaire avec des taux d'emploi et de chômage de 49,6 % et 14,1 %, même si la part d'emploi non salarié y est importante (36,8 %).

TABLE 5. Indicateurs de l'emploi par zone géographique

	Polynésie française	Zone urbaine de Tahiti	Zone rurale de Tahiti et Moorea	Ensemble des îles du Vent	Îles Sous-Le-Vent	Marquises	Australes	Tuamotu - Gambier
Taux d'emploi	51,8%	54,7%	45,3%	51,0%	49,6%	63,3%	51,3%	64,2%
Taux d'activité	60,6%	62,5%	57,0%	60,3%	57,7%	68,1%	55,4%	71,1%
Taux de chômage	14,5%	12,4%	20,4%	15,4%	14,1%	7,1%	7,4%	9,8%
Part du halo parmi les individus souhaitant travailler	58,9%	55,6%	58,7%	57,2%	65,0%	69,6%	75,5%	57,0%
Taux de non-salariés	26,3%	18,2%	28,7%	21,9%	36,8%	36,9%	41,2%	48,6%
Taux d'emplois fragiles	16,0%	12,3%	17,7%	14,2%	17,9%	18,6%	32,0%	27,4%







Source : ISPF - Enquête emploi 2018, Champ : individus de 15 à 64 ans

L'observation des taux d'emploi et de chômage dans les autres archipels pourrait laisser penser en première analyse à une situation spécifiquement favorable du marché de l'emploi : taux d'emploi à respectivement 63,3 % et 64,2 % aux Marquises et aux Tuamotu – Gambier, taux de chômage à respectivement 7,1 % et 7,4 % aux Marquises et aux Australes. Cependant une forte proportion d'emploi y est fragile (27,4 % aux Tuamotu – Gambier et 32,0 % aux Australes alors qu'elle n'est que de 12 % dans la zone urbaine de Tahiti). Enfin, la proportion très importante d'emploi non salarié dans ces archipels (plus d'un tiers aux Marquises, près de la moitié aux Tuamotu – Gambier), comme la part importante du halo du

chômage parmi les inactifs aux Marquises et aux Australes en particulier, illustre la faiblesse du marché de l'emploi local et le recours nécessaire à des situations alternatives pour assurer le quotidien.

L'emploi dans le secteur primaire est plus accentué en dehors des îles du Vent ; un tiers des travailleurs dans les Tuamotu-Gambier sont dans le secteur primaire (coprah, periculture, pêche...). Le tourisme est notamment développé dans les îles Sous-le-Vent (20 % des emplois) et dans la zone comprenant la partie rurale de Tahiti et Moorea (14 %). Un emploi sur deux est dans l'administration ou les services (hors hôtellerie-restauration), notamment dans la zone urbaine de Tahiti (62 %).

Télécharger les données

-  Principaux indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, comparatif Polynésie française, France hexagonale, DOMS et Nouvelle-Calédonie (Tab. 1)
-  Indicateurs de l'emploi par sexe et âge (Tab. 2)
-  Répartition des personnes en emploi suivant la fragilité de l'emploi (Tab. 3)
-  Schéma simplifié des concepts d'activité au sens du BIT (Fig. 1)
-  Indicateurs de l'emploi par diplôme le plus élevé (Tab. 4)
-  Indicateurs de l'emploi par zone géographique (Tab. 5)

Définitions

La population en âge de travailler est habituellement entendue comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans. Elle est parfois étendue à l'ensemble des individus de 15 ans ou plus.

L'emploi est une forme du travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le BIT le distingue conceptuellement d'autres formes du travail comme la production (de biens ou de services) pour la consommation personnelle, la formation professionnelle non rémunérée ou le travail bénévole (sans rémunération ni obligation). La rémunération attendue de l'emploi peut être monétaire ou non, ou bénéficier à l'ensemble du ménage (comme dans le cas d'un conjoint collaborateur).

Le chômage : au sens du BIT et de l'Union Européenne, une personne au chômage est une personne (1) sans emploi pendant la semaine précédant l'enquête, (2) activement en recherche d'emploi pendant le mois précédant l'enquête et (3) disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

La population active est constituée de l'ensemble des individus en emploi ou au chômage.

Le taux d'emploi est la part des individus en emploi dans la population en âge de travailler. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer l'ensemble de sa population en âge de travailler dans le marché de l'emploi.

Le taux d'activité est la part de la population active dans la population en âge de travailler. Il traduit la propension d'une population à se projeter dans le marché du travail, que les personnes y réussissent (en ayant un emploi) ou essaient activement (en étant au chômage).

Le taux de chômage est la part d'individus au chômage dans la population active. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer au marché de l'emploi les individus qui le souhaitent.

Le halo autour du chômage est composé des personnes inactives au sens du BIT qui recherchent cependant un emploi mais ne sont pas disponibles immédiatement pour en occuper un, ou qui souhaitent travailler mais ne recherchent pas activement d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Pour plus de précisions sur les concepts utilisés dans les statistiques du travail et de l'emploi, le lecteur curieux pourra se référer à la Résolution de la 19^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (Bureau International du Travail, 2013).

Sources

L'enquête sur l'emploi en Polynésie française en 2018 a été réalisée de la mi-mai à la mi-août dans les Îles de La Société, et de la mi-septembre à la mi-décembre aux Marquises, Australes et Tuamotu-Gambier. Le modèle de l'enquête est celui utilisé dans les départements d'Outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et en Nouvelle-Calédonie. La mesure des concepts d'emploi, de chômage et d'activité sont donc homogènes aux autres territoires français couverts par l'enquête, et donc conformes à la mesure préconisée par EuroStat, notamment pour les indicateurs sur le halo autour du chômage, qui sont articulés avec la définition européenne.

Mesures de l'emploi, du chômage et du halo dans l'enquête par rapport aux définitions retenues dans le recensement de la population.

Les décomptes d'emploi et de chômage s'effectuent de manière très différente entre le recensement de la population et l'enquête sur l'emploi. Le décompte du recensement s'appuie très largement sur des déclarations spontanées des personnes recensées alors que l'enquête emploi mobilise de nombreuses questions et concepts socio-économiques très précis.

Des personnes en emploi ou au chômage dans le recensement peuvent être comptabilisées différemment dans l'enquête, et inversement. Par exemple, le recensement peut comptabiliser en emploi une personne qui pratique seulement l'autoproduction (production pour elle ou son foyer, sans vente des produits) si cette personne se déclare en emploi. L'enquête emploi ne comptabilise pas cette activité en emploi car il n'y a pas de vente. À l'inverse, de petites activités faiblement rémunératrices sont comptabilisées dans l'enquête, alors que la personne concernée pourrait spontanément ne pas les considérer comme un emploi en répondant au questionnaire du recensement.

Le même phénomène se produit pour la comptabilisation des personnes au chômage. L'enquête mobilise les concepts internationaux définis par le Bureau International du Travail (BIT) (sans emploi, en recherche active d'emploi, disponible immédiatement pour occuper un emploi); concepts qui sont cernés par une cinquantaine de questions. Cette définition fournit une approche socio-économique fonctionnelle du chômage, en retenant des personnes très proches du marché du travail. Le recensement comptabilise comme chômeurs seulement ceux qui se définissent comme tels dans une liste particulière de statuts exclusifs les uns des autres (étudiant, retraité, au foyer...) et deux questions sur la disponibilité et la recherche d'emploi. Une personne qui se définit comme étudiant au recensement peut être par ailleurs en recherche d'emploi pour financer ses études : cette personne sera

comptabilisée comme étudiante au recensement mais comme au chômage dans l'enquête. Si elle exerçait une activité en parallèle de ses études tout en se définissant comme étudiante au recensement, elle serait comptabilisée comme en emploi à l'enquête. À l'inverse, de nombreuses personnes se définissant comme au chômage dans le recensement peuvent être comptabilisées comme inactives dans l'enquête, soit que leur recherche d'emploi ne soit pas réellement « active » soit qu'elles ne soient pas disponibles immédiatement pour occuper un emploi si elles en trouvaient un.

À l'approche très fonctionnelle du chômage dans la définition du BIT correspond le concept de halo. Il est important de comptabiliser également des personnes plus éloignées du marché du travail, mais qui souhaitent cependant travailler. Le halo permet par exemple de comptabiliser des individus qui souhaitent travailler, mais ne sont pas retenus dans les critères du chômage, par exemple des mères de famille qui souhaitent travailler mais qui doivent s'organiser pour la garde des enfants et ne peuvent ainsi pas saisir immédiatement les opportunités d'emploi, ou encore des individus qui ne cherchent plus d'emploi, découragés par de longues recherches infructueuses. Toutes ces différences entre le recensement et l'enquête sur l'emploi conduisent à des décomptes différents dans le calcul des indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, mais seuls ceux issus de l'enquête ont une valeur comparative dans le temps et entre les territoires. Les décomptes de l'emploi sont souvent assez proches « au sens du recensement » et « au sens du BIT ». En revanche, le décompte du chômage entre les deux définitions peut diverger assez fortement, c'est le cas en Polynésie française.

Bibliographie

Jérémie TORTERAT, Charly BODET (2019) *Marché de l'emploi en 2018 - Archipel de la Société*

Jérémie TORTERAT, Mathieu BOLDUC (2018) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2017*

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1193
Auteurs de la publication	Charly BODET, Jérémie TORTERAT
Rédacteur en chef	Patricia ANNEVILLE
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Janvier 2020
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispcf@ispcf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370